

« Tous les jours on reçoit des offres de formation... Qui peut certifier quoi? Tout un chacun peut se baptiser formateur! C'est un grand marché, une jungle... »

Qui propose quoi actuellement dans le domaine de la formation continuée des adultes ?

Les opérateurs publics

- **L'Enseignement de Promotion sociale** est un opérateur phare pour les adultes, dans toutes les disciplines. Les quatre réseaux de la Communauté française proposent des offres préétablies où toute personne peut s'inscrire, mais ils répondent aussi à la demande pour organiser des formations « sur mesure », de niveau secondaire et supérieur. Cet enseignement délivre des certificats et titres spécifiques, mais aussi des titres équivalents à ceux de l'enseignement de plein exercice (ex : le CESS – certificat d'enseignement secondaire supérieur – le diplôme d'aide familiale, d'aide-soignant, le brevet infirmier, ou les bacheliers éducateur spécialisé et en soins infirmiers...) ;
- **Les Hautes Ecoles et Universités** proposent de plus en plus de formations continuées ;
- **Bruxelles-Formation, le FOREM** en Wallonie, **l'ADG** (en Communauté germanophone) et **le VDAB** (Flandre) présentent des formations préétablies pour les demandeurs d'emploi et répondent aux demandes de tout type d'organisation ;
- **le Service Formation PME** (Administration de la COCOF à Bruxelles) et **l'IFAPME** Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et Petites et moyennes entreprises – proposent des formations continuées, de chef d'entreprise, et l'Apprentissage.

Les opérateurs privés associatifs

- Une série d'associations ont comme objet social exclusif la formation. Certaines sont reconnues par un pouvoir public, notamment la Communauté française dans le cadre du décret Education permanente des adultes. Elles emploient des formateurs salariés ou des prestataires ponctuels ;
- D'autres associations, telles les fédérations patronales, des regroupements de services, les organisations syndicales... consacrent également une partie de leurs activités à offrir des formations dans le domaine de leurs pratiques.

Les opérateurs privés commerciaux

Il s'agit d'opérateurs dans diverses disciplines, sous statut de SPRL, coopérative, voire SA.

Certains sont regroupés et se donnent un code de déontologie (ex : www.epsilon.be).

Les formateurs indépendants

Ils exercent à titre complémentaire ou principal. Certains ont été ou sont encore travailleurs dans une organisation du non-marchand.

Les tutelles du non-marchand comme l'ONE, l'AWIPH... offrent des formations sur catalogue en faisant appel à des opérateurs extérieurs. D'autres, comme l'Aide à la Jeunesse, reconnaissent des associations dédiées à des formations dans ce secteur.

Les Fonds sectoriels (Fonds de sécurité d'existence créés par une Convention collective de travail et gérés par les employeurs et les organisations syndicales d'un secteur) ne sont pas – dans le non-marchand – directement opérateurs de formation, mais font appel à différents opérateurs pour mettre en œuvre des programmes. Ils proposent également des aides aux organisations qui doivent choisir leur formateur.

Un **Répertoire des Opérateurs de formation (ROF)** ne labellise pas mais informe sur des organismes qui ont déjà travaillé avec le non-marchand, www.apefasbl.org.



En résumé... les opérateurs et formateurs de formation continuée

Opérateurs publics

Enseignement de Promotion sociale*	165 établissements des quatre réseaux en Communauté française – De jour ou de soir – Qualifications possibles www.enseignement.be/index.php?page=23836 (répertoire des écoles).
Hautes Ecoles – Universités	Offres ponctuelles de formation continuée : voir chaque faculté ou établissement.
Bruxelles-Formation	Institut Bruxellois Francophone pour la Formation Professionnelle www.bruxellesformation.be
FOREM	En Wallonie, www.leforem.be
ADG	En Communauté germanophone, www.adg.be
VDAB	En Communauté flamande, www.vdab.be
Provinces	Hainaut : www.hainaut.be/culture/formationsdgac Liège : www.prov-liege.be/formations
Service Formation PME	Administration de la COCOF à Bruxelles, www.cocof.irisnet.be/site/fr/sfpme
IFAPME en RW	Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et Petites et moyennes entreprises, www.ifapme.be

Opérateurs privés associatifs

ASBL : reconnues par un pouvoir public (par exemple les asbl d'éducation permanente, voir répertoire : www.educperm.cfwb.be)
ASBL non reconnues : voir le répertoire des OF, www.apefasbl.org/rof-questionnaire

Opérateurs privés commerciaux

Divers statuts : SA, SPRL, coopérative...
Voyez notamment www.epsilon.be

Formateurs indépendants

Individu exerçant à titre complémentaire ou exclusif comme indépendant.

Offre des tutelles

AWIPH	www.awiph.be , rubrique Professionnels Catalogue formations
ONE	www.one.be , rubrique Publications Catalogues 0-3 et 3-12 ans
DG Culture	www.fcc.cfwb.be/cf/forma/index.html (service de la formation)
DG AAJ	www.aidealajeunesse.cfwb.be/ (service méthodes, recherche et formation)

* Les Fonds sectoriels de formation ont une convention avec l'EPS offrant des opportunités de formations adaptées.